



# Compte-rendu du 15<sup>ème</sup> Comité de Programmation LEADER

09/11/2020 en visioconférence et  
consultation écrite



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

## PARTICIPANTS À LA RÉUNION EN VISIOCONFÉRENCE:

### PRÉSENTS :

Mme Maya LESNE	Conseillère communautaire des Aspres	Membre suppléante Collège public
M. Yves BENASSIS	Conseiller communautaire du Haut Vallespir	Membre titulaire Collège public
M. Guy GATOUNES	Conseiller communautaire du Vallespir	Membre titulaire Collège public
M. Antoine ANDRÉ	Président du Pays Pyrénées Méditerranée	Membre titulaire Collège public
M. Bertrand RODRIGUEZ	Représentant Réseau production locale	Membre titulaire Collège privé
M. Philippe PICAS	Représentant Activités de pleine nature	Membre titulaire Collège privé
M. François BOUTONNET	Représentant Culture et patrimoine	Membre titulaire Collège privé
M. Gilbert CRITELLI	Adjoint au maire de Saint-André	Représente M. Samuel MOLI Membre titulaire Collège public
M. Guy ESCLOPÉ	Conseiller régional Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	Autorité de Gestion
Mme Sylvia PENA	DGS de la Communauté de communes des Aspres	
M. Didier PARAYRE	DGS de la Communauté de communes du Haut Vallespir	
M. Thierry CASADESSUS	Technicien CCI des Pyrénées-Orientales – Antenne de Céret	
Mme Mathilde PUIGNAU	Directrice adjointe de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris	
Mme Claire DELMAS-BORDEROLLE	Chargée de Mission Fonds européens régionaux Direction Coopérations, Fonds européens, Ingénierie Département des Pyrénées-Orientales	
Mme Carine GONZALEZ	Directrice du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM)	
M. Cédric BORG	Chargé de mission LEADER, FEAMP & Tourisme - PPM	
M. Pierre LE MEN	Responsable du programme LEADER - PPM	
Mme Françoise MARÉCHAL	Assistante administrative - PPM	

### EXCUSÉS :

M. Jean-Marc BASSAGET	Sous-préfet de l'arrondissement de Céret	Représentant de l'Etat
M. Rémy ATTARD	Conseiller communautaire des Aspres	Membre titulaire Collège public

M. Alexandre PUIGNAU	Conseiller communautaire du Vallespir	Membre titulaire Collège public
M. Emmanuel CASTRO	Elu de la Chambre de Commerce et d'Industrie	Membre titulaire Collège privé

Les 18 personnes présentes ont participé à la réunion du Comité de programmation en visioconférence grâce à l'application zoom. Aucune décision n'a été prise, seule une information a été donnée. Tous les points ci-dessous ont été présentés et discutés.

Dès le lendemain, une procédure de consultation écrite a été lancée, conformément à notre règlement intérieur (art6), afin de permettre aux membres du Comité de programmation de voter sur chacun des éléments présentés. 7 personnes ont répondu formellement dans le délai imparti ; la non réponse des 13 autres vaut acceptation selon l'article 6 du règlement intérieur du GAL.

*« Article 6. Consultation écrite du Comité de programmation*

*En cas de nécessité, le GAL Pays Pyrénées Méditerranée peut, à l'initiative de son Président, consulter les membres du Comité de Programmation par courriel. Les membres du Comité donneront leur avis dans un délai de 8 jours ouvrables à compter de la date de réception du courriel de consultation. En cas de non réponse dans ce délai, leur accord sera considéré comme acquis à la proposition faite par le GAL. »*



## ORDRE DU JOUR :

1. **Actualités**
2. **Rappel LEADER**
3. **Etat d'avancement de la programmation**
4. **Nouveaux projets à programmer**

**RAPPEL**  
**Rappel programme LEADER**  
**LEADER = 7 fondamentaux**

- Une stratégie locale définie et mise en œuvre dans une approche **ascendante** ;
- Un partenariat local, fondé sur une participation d'**acteurs publics et privés** ;
- Une approche globale consistant à associer plusieurs secteurs de l'économie rurale pour définir une **stratégie intégrée** ;
- Un ciblage de la stratégie sur une **priorité** pour garantir la concentration des moyens et la lisibilité sur une zone

# I MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Le Président Antoine André, accueille les participants et donne la marche à suivre pour ce 1<sup>er</sup> Comité de programmation en visioconférence. Il rappelle les règles de fonctionnement et notamment le fait que les votes auront lieu par consultation écrite.

Suite aux élections municipales du printemps, un renouvellement du collège public est à l'ordre du jour concernant les représentants des 4 communautés de communes :

Actualités			
Composition du Comité de programmation LEADER			
Cté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris			
Samuel MOLI	Conseiller Communautaire	Titulaire	Maire de Saint André
Guy LLOBET	Conseiller Communautaire	Suppléant	Maire de Collioure
Nathalie REGOND-PLANAS	Conseillère Communautaire	Titulaire	Maire de Saint Génis des Fontaines
Bruno GALAN	Conseiller Communautaire	Suppléant	Maire de Palau Del Vidre

Actualités			
Composition du Comité de programmation LEADER			
Cté de communes des Aspres			
René OLIVE	Président Cté Communes des Aspres	Titulaire	Maire de Thuir
Hermeline MALHERBE	Conseillère Communautaire	Suppléante	Présidente CD66 Elue Thuir
Rémy ATTARD	Conseiller Communautaire	Titulaire	Maire de Trouillas
Maya LESNE	Conseillère Communautaire	Suppléante	Maire de Tordères

Actualités			
Composition du Comité de programmation LEADER			
Cté de communes du Vallespir			
Guy GATOUNES	Conseiller Communautaire	Titulaire	Maire de Reynes
Alain Raymond	Conseiller Communautaire	Suppléant	Maire de Taillet
Alexandre PUIGNAU	Conseiller Communautaire	Titulaire	Maire des Cluses
Jean VILA	Conseiller Communautaire	Suppléant	Maire de Maureillas

Actualités			
Composition du Comité de programmation LEADER			
Cté de communes du Haut Vallespir			
Antoine CHRYSOSTOME	Conseiller Communautaire	Titulaire	Maire de Corsavy
Ingrid DUNYACH	Conseillère Communautaire	Suppléante	Elue d'Arles sur Tech
Yves BÉNASSIS	Conseiller Communautaire	Titulaire	Elu de Saint Laurent de Cerdans
Michel ANRIGO	Conseiller Communautaire	Suppléant	Maire de Coustouges

Actualités		
Composition du Comité de programmation LEADER		
Pays Pyrénées Méditerranée		
Antoine ANDRE	Président du PPM	Titulaire
Daniel BAUX	Maire de La Bastide	Suppléant

Résultat de la consultation écrite :  
Vote pour : 20 sur 20

## II PRESENTATION DU PROGRAMME LEADER

Pierre Le Men fait une présentation de ce qu'est un programme LEADER, notamment à destination des nouveaux élus qui découvrent la démarche.

 **RAPPEL**

### Rappel programme LEADER

- Programme européen de développement rural
- C'est le 3<sup>ème</sup> pour le PPM
- 2 500 000 € de budget
- Permet de financer 100 à 150 projets sur 6 ans

**2021 – Fin du programme et préparation du prochain**

**2 ans de transition**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 9

 **RAPPEL**

### Rappel programme LEADER

**LEADER = 7 fondamentaux**

- Une stratégie locale définie et mise en œuvre dans une approche **ascendante** ;
- Un partenariat local, fondé sur une participation **d'acteurs publics et privés** ;
- Une approche globale consistant à associer plusieurs secteurs de l'économie rurale pour définir une **stratégie intégrée** ;
- Un ciblage de la stratégie sur une **priorité** pour garantir la concentration des moyens et la lisibilité sur une zone

Pays Pyrénées-Méditerranée – 10

 **RAPPEL**

### Rappel programme LEADER

**LEADER = 7 fondamentaux**

- **Approches novatrices** apportant une réelle valeur ajoutée aux territoires
- **Mise en réseau** des territoires et des acteurs : processus d'échange, de capitalisation de pratiques de développement innovantes,
- **Développement de projets de coopération** avec d'autres territoires, français, européens ou extra-européens.

Pays Pyrénées-Méditerranée – 11

Il présente, à la suite, le programme Leader du Pays Pyrénées Méditerranée pour la période 2014-2020 : stratégie, procédure, principes et modalités de sélection des projets.

**Programme LEADER 2014-2020**

**DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES</b>	<b>SERVICES AUX ENTREPRISES</b>	<b>VALORISER LES RESSOURCES LOCALES</b>
Entreprises	Collectif	Supports
514 000€	645 750€	665 750€

Pays Pyrénées-Méditerranée – 12

**Programme LEADER 2014-2020**

**DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE**

<b>4</b>	<b>5</b>
<b>COOPERATION</b>	<b>ANIMATION GESTION</b>
France. Europe. Pays tiers	Fonctionnement du GAL
49 500 €	625 000 €



**Programme LEADER 2014-2020**

**SELECTION**  
Réalisée par le Comité de programmation

Selection = éléments d'appréciation de l'intérêt des projets au regard des objectifs européens et de leur déclinaison dans le programme local (notation / scoring)

- Grille de sélection
- Critères de sélection

**Programme LEADER 2014-2020**

**Grille de la Fiche Action 1**

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20
Zone prioritaire de développement économique	4
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	4
Pilier économique	4
Activités stratégiques PPM (pleine nature, déplacements doux, productions et savoir-faire locaux, ressources naturelles locales, culture et patrimoine local)	
Pilier environnemental	1
Réduction consommation énergie	1
Energie renouvelable	1
Réduction impact milieu	1
Pilier social	4
Création d'emploi	1
Cible prioritaire : <25 ans, femme, +50 ans	1
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>

Françoise Maréchal prend le relais en précisant les modalités de la gouvernance avec notamment la forte contrainte du double quorum.



Programme LEADER 2014-2020

Règlement intérieur

- Document qui encadre la gouvernance du GAL
- Modification pour donner la possibilité de voter à distance

**Règle du double quorum :**  
+ de 50 % de présents  
+ de 50% de privés

**Binôme Titulaire suppléant**

Il est rappelé qu'une formation sur le programme LEADER existe. C'est un MOOC du CNFPT réalisé par Leader France.

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFPT+87049+session01/about>



Programme LEADER 2014-2020

**MOOC CNFPT**

Les fonds européens LEADER



A propos du cours

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFPT+87049+session01/about>

### III ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION



## Etat d'avancement

# ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION

	Maquette 2020	Programmé	Nombre projets	Reste	Taux Programmation	A programmer	Nombre projets	Total projets	Reste	Taux Programmation
FA 1	514,000.00 €	348,246.00 €	49	165,754.00 €	68%	24,000.00 €	3	52	141,754.00 €	72%
FA 2	645,750.00 €	564,253.44 €	28	81,496.56 €	87%	31,667.20 €	2	30	49,829.36 €	92%
FA 3	665,750.00 €	467,696.40 €	17	198,053.60 €	70%	28,542.40 €	2	19	169,511.20 €	75%
FA 4	49,500.00 €	6,000.00 €	1	43,500.00 €	12%	0.00 €	0	1	43,500.00 €	12%
FA 5	625,000.00 €	397,948.97 €	4	227,051.03 €	64%	0.00 €	0	4	227,051.03 €	64%
TOTAL	2,500,000.00 €	1,784,144.81 €	99	715,855.19 €	71%	84,209.60 €	7	106	631,645.59 €	75%

Pays Pyrénées-Méditerranée –
19

L'enveloppe est programmée à 75%. Il reste, à minima, toute l'année 2021 pour la consommer. La dynamique est bonne, nous avons déjà des projets en cours à hauteur d'environ 500 000 €.

### IV ANALYSE DES PROJETS

#### AXE 1 : 3 projets sont présentés



## IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

### PROJETS PRESENTES

1. Balade en kayak de mer le long de la côte rocheuse
2. Création de la place de marché KUUPANDA
3. Création d'une miellerie coopérative à Ortaffa

Pays Pyrénées-Méditerranée –
20

## 1. Balade en kayak de mer le long de la côte rocheuse

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Balade en kayak de mer le long de la côte rocheuse



Pays Pyrénées-Méditerranée – 21

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Balade en kayak de mer le long de la côte rocheuse  
MO = Pierre Alexandre DUMOULIN  
Lieu = Côte Vermeille

LEADER : 8 000 €  
Com Com CCACVI : 2 000 €  
Autofinancement : 3 614.67 €  
TOTAL : 13 614.67 €

Pays Pyrénées-Méditerranée – 22

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

Balade en kayak de mer le long de la côte rocheuse

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20
Zone prioritaire de développement économique	4	0
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	4	0
Pilier économique	4	4
	Activités stratégiques PPM (pleine nature, déplacements doux, productions et savoir-faire locaux, ressources naturelles locales, culture et patrimoine local)	
Pilier environnemental	1	1
	Réduction consommation énergie	
	Energie renouvelable	1
	Réduction impact milieu	1
Pilier social	4	4
	Création d'emploi	
	Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	1
	TOTAL	40
		30

Pays Pyrénées-Méditerranée – 23

Présentation du projet par Pierre Le Men.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 30/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

19 votes « pour » et 1 vote « ajourné » sur 20 réponses.

→ Le projet est programmé à la majorité.

## 2. Création de la place de marché KUUPANDA

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Création de la place de marché KUUPANDA



Pays Pyrénées-Méditerranée – 24

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Création de la place de marché KUUPANDA  
 MO = SAS KUUPANDA  
 Lieu = Céret

LEADER : 8 000 €  
 Com Com CCV : 2 000 €  
 Autofinancement : 6 624 €  
**TOTAL : 16 624 €**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 25

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

Création de la place de marché KUUPANDA

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20
Zone prioritaire de développement économique	4	4
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	4	4
Pilier économique	4	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités stratégiques PPM (pleine nature, déplacements doux, productions et savoir-faire locaux, ressources naturelles locales, culture et patrimoine local)</li> </ul>	4	4
Pilier environnemental	1	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction consommation énergie</li> <li>Energie renouvelable</li> <li>Réduction impact milieu</li> </ul>	1	0
Pilier social	4	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'emploi</li> <li>Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans</li> </ul>	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>38</b>

Pays Pyrénées-Méditerranée – 26

Présentation du projet par Pierre Le Men.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 38/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

### 3. Création d'une miellerie coopérative à Ortaffa

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Création d'une miellerie coopérative à Ortaffa

**ORTAFFA**  
**Le préfet pose la première pierre de la miellerie**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 27

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Création d'une miellerie coopérative à Ortaffa  
 MO = Société coopérative agricole « Miellerie Coopérative d'Ortaffa »  
 Lieu = Ortaffa

**LEADER : 6 400 €**  
**Com Com CCACVI : 1 600 €**  
**Autofinancement : 2 000 €**  
**TOTAL : 10 000 €**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 28

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 1

Création d'une miellerie coopérative à Ortaffa

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20
Zone prioritaire de développement économique	4	0
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	4	4
Pilier économique	4	4
Pilier environnemental	Activités stratégiques PPM (pleine nature, déplacements doux, productions et savoir-faire locaux, ressources naturelles locales, culture et patrimoine local)	4
	Réduction consommation énergie	1
	Energie renouvelable	1
Pilier social	Réduction impact milieu	1
	Création d'emploi	4
	Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	1
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>35</b>

Pays Pyrénées-Méditerranée – 29

Présentation du projet par Pierre Le Men.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 35/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

#### AXE 2 : 2 projets sont présentés

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

**PROJETS PRESENTES**

1. Schéma de développement des ZAE
2. Requalification de la ZAE Puig Serbi à Thuir - Volet 2 - mise en place d'une signalétique

Pays Pyrénées-Méditerranée – 30

## 1. Schéma de développement des ZAE

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Schéma de développement des ZAE

Pays Pyrénées-Méditerranée – 31

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Schéma de développement des ZAE  
 MO = Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris  
 Lieu = Argeles sur Mer et CCACVI

LEADER : 15 744 €  
 CD66 : 3 936 €  
 Autofinancement : 4 920 €  
**TOTAL : 24 600 €**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 32

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

Schéma de développement des ZAE

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20	
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	3	0	
Pilier économique	Partenariat (public/privé ou privé/privé)	2	2
	Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	2	2
	Intégration réseau extraterritorial	1	1
Pilier environnemental	Réduction consommation énergie	1	1
	Energie renouvelable	1	1
	Réduction impact milieu	1	1
Pilier social	Création d'emploi	4	0
	Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	1	0
	Mobilisation emploi local	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	

Pays Pyrénées-Méditerranée – 33

Présentation du projet par Pierre Le Men.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 32/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

## 2. Requalification de la ZAE Puig Serbi à Thuir - Volet 2 - mise en place d'une signalétique

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Requalification de la ZAE Puig Serbi à Thuir - Volet 2 - mise en place d'une signalétique



Pays Pyrénées-Méditerranée – 34

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

**B- NOUVEAUX PROJETS**

Requalification de la ZAE Puig Serbi à Thuir - Volet 2 - mise en place d'une signalétique  
MO = Communauté de communes des Aspres  
Lieu = Thuir

CD66 : 3 980.80 €  
LEADER : 15 923.20€  
Autofinancement : 4 976.00€  
**TOTAL : 24 880.00 €**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 35

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 2

Requalification de la ZAE Puig Serbi à Thuir - Volet 2 - mise en place d'une signalétique

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus		20	20
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre		3	0
Partenariat (public/privé ou privé/privé)		2	2
Pilier économique	Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	2	2
	Intégration réseau extraterritorial	1	0
	Réduction consommation énergie	1	1
Pilier environnemental	Énergie renouvelable	1	0
	Réduction impact milieu	1	1
	Création d'emploi	4	0
Pilier social	Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	1	0
	Mobilisation emploi local	4	4
	<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>30</b>

Pays Pyrénées-Méditerranée – 36

Présentation du projet par Pierre Le Men.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 30/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

### AXE 3 : 2 projets sont présentés

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

**PROJETS PRESENTES**

1. Restructuration et développement de la Surface Artificielle d'Escalade
2. Opération de valorisation du patrimoine industriel du territoire

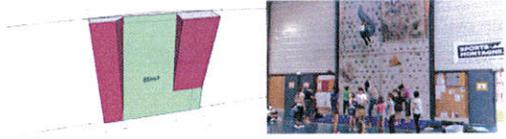
Pays Pyrénées-Méditerranée – 37

## 1. Restructuration et développement de la Surface Artificielle d'Escalade

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Restructuration et développement de la Surface Artificielle d'Escalade



Logo of LEADER, République Française, and MONTAGNE ESCALADE.

Pays Pyrénées-Méditerranée – 38

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Restructuration et développement de la Surface Artificielle d'Escalade

MO = Commune de Céret  
Lieu = Céret

LEADER : 13 542,40 €  
FNADT Massif : 3 385,60 €  
Autofinancement : 4 232,00€

**TOTAL : 21 160,00 € HT**

Pays Pyrénées-Méditerranée – 39

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

Restructuration et développement de la Surface Artificielle d'Escalade

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20	
Labellisation ou garantie d'un organisme référent en la matière	2	2	
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	3	0	
Pilier économique	Partenariat (public/privé ou privé/privé)	1	1
	Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	1	1
	Rayonnement extraterritorial	1	1
Pilier environnemental	Réduction consommation énergie	1	1
	Energie renouvelable	1	0
	Réduction impact milieu	1	1
Pilier social	Création d'emploi	4	4
	Cible prioritaire : <25 ans, femme, +50 ans	1	0
	Mobilisation emploi local	4	4
	<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>35</b>

Pays Pyrénées-Méditerranée – 40

Présentation du projet par Cédric Borg.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 35/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

## 2. Opération de valorisation du patrimoine industriel du territoire

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Opération de valorisation du patrimoine industriel du territoire

Pays Pyrénées-Méditerranée – 41

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

**A- NOUVEAUX PROJETS**

Opération de valorisation du patrimoine industriel du territoire

MO = OTI Aspres-Thuir  
Lieu = Thuir

LEADER : 10 000,00 €  
CC des Aspres : 3 943,39 €  
Autofinancement : 10 984,43 €

TOTAL : 24 927,82 € HT

Pays Pyrénées-Méditerranée – 42

IV. ANALYSE DES PROJETS – AXE 3

Opération de valorisation du patrimoine industriel du territoire

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	20	20
Labellisation ou garantie d'un organisme référent en la matière	2	2
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	3	3
Pilier économique		
Partenariat (public/privé ou privé/privé)	1	1
Au moins 5 partenaires ou bénéficiaires	1	1
Rayonnement extraterritorial	1	1
Pilier environnemental		
Réduction consommation énergie	1	0
Energie renouvelable	1	0
Réduction impact milieu	1	0
Création d'emploi	4	0
Pilier social		
Cible prioritaire : -25 ans, femme, +50 ans	1	0
Mobilisation emploi local	4	4
TOTAL	40	32

Pays Pyrénées-Méditerranée – 43

Présentation du projet par Cédric Borg.

Présentation de la grille de sélection et de la note du projet : 32/40.

Présentation de l'avis du Comité technique : avis favorable.

Il est présenté au vote, **en consultation écrite**, complet et instruit.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**Le projet est programmé à l'unanimité.**

## V MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la consultation écrite, il est proposé aux membres du Comité de programmation de se prononcer sur la possibilité d'effectuer les votes directement en visioconférence sans passer par la procédure de la consultation écrite. La modification du règlement intérieur qui le permettrait est ainsi formulée :

*« Article 6. Consultation écrite du Comité de programmation*

*Ajout de : « Le Président du GAL peut également consulter les membres du Comité de programmation par visioconférence et prendre des décisions en utilisant un système de vote électronique à distance. » »*

Cette modification est présentée au vote, **en consultation écrite**.

20 votes « pour » sur 20 réponses.

**La modification du règlement intérieur est validée à l'unanimité.**

Le Président du GAL, Antoine André, remercie les participants d'avoir assisté à cette première réunion du Comité de programmation en visioconférence et les invite à se retrouver le 8 décembre prochain pour une nouvelle réunion, soit en présentiel, soit en distanciel.

Fait à Céret, le 20 novembre 2020

**Antoine ANDRÉ**  
**Président du Pays Pyrénées Méditerranée**

**PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**

Résidence Administrative  
Boulevard Simon Battle  
66400 CERET

Tél. 04 68 87 43 24 - Fax 04 68 87 37 89